

**Compte rendu des votes de la séance du Conseil Municipal du 19 septembre 2019 en vertu de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 juin 2019.  
**Adopté à l'UNANIMITE**

**DÉCISIONS DU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (pour information)**

**COMMUNICATION**

Rapport 2018 de la Commission Communale pour l'Accessibilité  
Information du Conseil Municipal sur les marchés et avenant

**DECISIONS**

- N°19052, 19054, 19055, 19056 et 19057 Décisions d'ester en justice
- N°19053 Cession de droits d'auteur
- N°19058 Convention d'occupation temporaire du domaine public concernant la mise à disposition du Centre équestre
- N°19059 Convention de mise à disposition du kiosque de la terrasse du Fécheray
- N°19060 Demande de subventions pour le projet de consigne Véligo à la gare Suresnes-Mont-Valérien
- N°19061 Convention avec la Croix-Rouge Française pour la mise en place d'un dispositif préventif de secours à l'occasion de la Fête nationale du 13 juillet 2019
- N°19062, 19063 et 19064 Modifications de régies
- N°19065, 19066 et 19067 Festival des Vendanges 2019 : conventions de mise à disposition à titre gracieux de locaux au profit de la Ville appartenant à Hauts-de-Seine Habitat
- N°19068 Convention d'occupation à titre précaire du domaine public pour un logement sis 32 rue des Cottages au bénéfice d'une enseignante
- N°19069 Mise à la réforme d'un véhicule municipal



## DÉLIBÉRATIONS

### AFFAIRES GENERALES

#### N°1 DEMANDE D'AVIS SUR LE NOMBRE D'OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES DE DETAIL FIXES PAR LE MAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Le Conseil Municipal a décidé :

- De donner un avis favorable aux dates dérogatoires au repos dominical au titre de l'année 2020, pour les commerces de détail de toutes les branches d'activités concernées :
- 7, 21 et 28 juin,
- 6, 13 et 27 septembre.

**Adopté à la MAJORITE (37 POUR dont 7 pouvoirs - 3 CONTRE : V. MEILHAC, L. SALLES et R. CHARBONNIER-1 ABSTENTION : S. de LAMOTTE)**

- De donner un avis favorable aux dates dérogatoires au repos dominical au titre de l'année 2020, pour les commerces de détail de toutes les branches d'activités concernées :
- 12 et 19 janvier,
- 6, 13, 20 et 27 décembre.

**Adopté à la MAJORITE (39 POUR dont 7 pouvoirs - 1 CONTRE : V. MEILHAC - 1 ABSTENTION : S. de LAMOTTE)**

#### N°2 CONTRAT DE DEPOT D'ARCHIVES AVEC L'ASSOCIATION CECILE SALA

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le contrat de dépôt d'archives avec l'association Cécile Sala,
- D'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

**Adopté à l'UNANIMITE**

### REGLEMENTATION

#### N°3 CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE AUX PRESTATIONS DE LEVES TOPOGRAPHIQUES ET DE GEODETECTION DE RESEAUX

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes relative aux prestations de levés topographiques et de géodétection de réseaux,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document y afférent.

**Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : L. SALLES et R. CHARBONNIER)**

#### **N°4 MARCHE DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DE LA VILLE : AVENANT N°3**

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver l'avenant n°3 au marché de performance énergétique des installations thermiques des bâtiments communaux de la Ville de Suresnes conclu avec le groupement d'entreprises constitué des sociétés DALKIA (mandataire), Dumez et Arnaud Hameau Architecte, qui a pour objet de modifier la gestion technique de la piscine des Raguidelles ; de modifier des conditions techniques et financières du marché, pour tenir compte de l'évolution de prestations et de performances de certains sites ; d'appliquer des réduits de nuit à 16°C pour tous les sites ; de modifier financièrement le marché, passant de 17 618 337,63 € TTC (dix-sept millions six cent dix-huit mille trois cent trente-sept euros et soixante-trois centimes à 17 706 319,81 TTC (dix-sept millions sept cent six mille trois cent dix-neuf euros et quatre-vingt-un centimes), soit une augmentation globale d'environ 0,5 % par rapport au marché de base.
- D'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

**Adopté à l'UNANIMITE**

*VIE DE LA CITE*

#### **N°5 AVENANT A LA CONVENTION DE GESTION DU GLOBE TERRESTRE DE L'ECOLE DE PLEIN AIR**

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver l'avenant à la convention de gestion du globe terrestre avec France Domaine,
- D'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

**Adopté à l'UNANIMITE**

#### **N°6 ILLUMINATIONS DE NOËL 2019 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE LYCEE PROFESSIONNEL LOUIS BLERIOT.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention à passer avec le lycée Professionnel Louis Blériot,
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**Adopté à l'UNANIMITE**



**N°7 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE DE PARIS-NANTERRE DANS LE CADRE DU BONUS AU DIPLOME**

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention de partenariat avec l'Université Paris-Nanterre dans le cadre du bonus au diplôme ainsi que tous les documents y afférent,
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**Adopté à l'UNANIMITE**

**N°8 CONVENTION AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES PERMETTANT L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LA MAISON DE QUARTIER DES SORBIERS**

Le conseil municipal a décidé :

- D'approuver le projet de convention avec la Caisse d'Allocations Familiales concernant le versement d'une subvention de 188 100 € pour les travaux à la Maison de quartier,
- D'autoriser Monsieur le Maire à le signer et tout document y afférent.

**Adopté à l'UNANIMITE**

**N°9 CONVENTIONS POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES, AVEC L'EDUCATION NATIONALE**

le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver les trois conventions pour l'organisation d'activités physiques et sportives au bénéfice des écoles primaires, avec l'Education Nationale, pour les activités piscine, terrestre et rugby ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

**Adopté à l'UNANIMITE**

**N°10 CONVENTION-TYPE DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE MUNICIPALE DES RAGUIDELLES**

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention-type prévoyant la mise à disposition à titre gratuit et payant de la piscine municipale des Raguidelles au profit des associations sportives, personnes publiques et des entreprises,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint chargé des sports à signer les conventions.

**Adopté à la MAJORITE (39 POUR dont 6 pouvoirs - 2 CONTRE : L. SALLES et R. CHARBONNIER)**



## N°11 CONVENTION-TYPE DE MISE A DISPOSITION DU GYMNASSE DU COLLEGE HENRI SELLEUR AU PROFIT D'ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention-type prévoyant la mise à disposition à titre gratuit du gymnase Henri Sellier au profit d'associations sportives,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son adjoint chargé des sports à signer les conventions à venir avec les associations.

**Adopté à l'UNANIMITE**

### RESSOURCES HUMAINES

## N°12 TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver les modifications du tableau des effectifs en termes de grades,
- De modifier le tableau des effectifs du personnel communal.

**Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : L. SALLES et R. CHARBONNIER)**

## N°13 DISPOSITIF RH « BON SYNDICAL » : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A CHAQUE ORGANISATION SYNDICALE DES TERRITORIAUX DE SURESNES ELIGIBLE POUR L'ANNEE 2018 ET L'ANNEE 2019 – PASSATION D'UNE CONVENTION Y AFFERENTE

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le versement d'une subvention pour l'année 2018 et 2019 d'un montant égal à la somme des bons collectés respectivement à :
  - l'organisation syndicale CGT de la Ville de Suresnes - montant collecté total 2018 et 2019 : 1 820 euros (187+177 bons x 5 euros),
  - l'organisation syndicale CFDT de la Ville de Suresnes – montant collecté total 2018 et 2019 : 580 euros (79+37 bons x 5 euros),
  - l'organisation syndicale FO de la Ville de Suresnes – montant collecté total année 2018 et 2019 : 245 euros (30+19 bons x 5 euros)
- D'approuver la convention à passer avec chaque organisation syndicale bénéficiaire pour l'octroi de cette subvention,
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer

**Adopté à la MAJORITE (39 POUR dont 6 pouvoirs - 2 CONTRE : L. SALLES et R. CHARBONNIER)**



**N°14 FRAIS DE DEPLACEMENT TEMPORAIRE DES AGENTS TERRITORIAUX : REVALORISATION DES TAUX DU REMBOURSEMENT FORFAITAIRE DES FRAIS D'HEBERGEMENT**

Le conseil municipal a décidé :

- D'accepter la revalorisation des taux du remboursement forfaitaire des frais d'hébergement mentionnés ci-dessous à compter du 24 septembre 2019 :

Taux de base	70 euros
Taux de base pour les agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite	120 euros
Grandes villes (>= 200 000 habitants)	90 euros

**Adopté à l'UNANIMITE**

**N°15 PROJET RH « INCARNONS LE TRAVAIL DE DEMAIN » : DEPLOIEMENT PROGRESSIF DU TELETRAVAIL POUR LES AGENTS DE LA VILLE DE SURESNES**

Le conseil municipal a décidé :

- D'approuver le déploiement progressif de la mise en œuvre du télétravail au sein de la ville de Suresnes à compter du 15 octobre 2019,
- D'approuver le règlement relatif au télétravail.

**Adopté à la MAJORITE (39 POUR dont 6 pouvoirs - 2 CONTRE : L. SALLES et R. CHARBONNIER)**

**N°16 PASSATION D'UNE CONVENTION DE FORMATION TERRITORIALISEE AVEC LE CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, DELEGATION PREMIERE COURONNE**

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver la convention de formation territorialisée à passer avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Délégation Première Couronne.
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**Adopté à l'UNANIMITE**



**N°17 CINEMA LE CAPITOLE : MODIFICATION DU TARIF SPECIFIQUE DU 20EME ANNIVERSAIRE DU CAPITOLE**

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le tarif spécifique pour « les 20 ans Capitole » fixé à 5,50 €.

**Adopté à l'UNANIMITE**

**N°18 OPERATION EMILE DUCLAUX : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE 27 000 EUROS TTC A HAUTS-DE-SEINE HABITAT POUR LA REALISATION DE TRAVAUX AU SEIN DE LA GALERIE ARTISANALE**

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 27 000 euros TTC à Hauts-de-Seine Habitat, pour la réalisation de travaux au sein de la galerie artisanale,
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires.

**Adopté à l'UNANIMITE**

*QUESTIONS ORALES*

Séance levée à 20h15

Fait à Suresnes, le

**23 SEP. 2019**



Christian DUPUY  
Maire de Suresnes  
Vice-Président du Conseil Départemental  
Des Hauts-de-Seine  
Vice-Président du Territoire Paris Ouest La Défense  
Conseiller Métropolitain Membre du bureau de l'exécutif